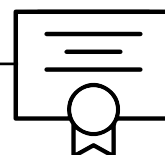


CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE - DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- L'objectif de cette formation est de permettre à des personnes possédant un BPJEPS (ou en cours de formation) d'acquérir des compétences en gestion d'équipe et administrative afin d'obtenir le certificat complémentaire de « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs ».
- La formation est axée sur l'analyse de pratique et la pédagogie de groupe pour permettre aux futurs directeurs d'ACM de développer, mettre en œuvre et analyser un projet pédagogique.
- Le directeur(trice) d'un ACM est chargé du respect de la réglementation, du budget, de l'intendance, de l'animation de l'équipe et du lien avec les familles.
- Il veillera à mettre en place des pratiques favorisant le vivre ensemble et la citoyenneté aussi bien dans les activités que dans la vie quotidienne de sa structure.
- Les ACM peuvent être des structures associatives (MJC, centres sociaux...), ou des services jeunesse ou culturels des collectivités territoriales mettant en place des temps d'accueil à destination des moins de 18 ans pendant les vacances et hors temps scolaire.



VALIDATION

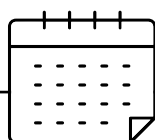
CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE
« DIRECTION D'UN ACCUEIL
COLLECTIF DE MINEURS »

Ce titre est une compétence
complémentaire à destination des
titulaires d'un BPJEPS
JO 30/11/2017

ORGANISATION DE LA FORMATION

DATES EXTRÊMES DE LA FORMATION	HEURES EN CENTRE	HEURES EN ENTREPRISE
Du 23 mars 2020 au 13 octobre 2020	91 heures	126 heures
NOMBRE DE STAGIAIRES	SEMAINE EN FORMATION	SEMAINE EN ENTREPRISE
8 à 14	14h	35 h

DIRECTEUR DE FORMATION - Jacques Varache
RESPONSABLE DE LA VAE - Loïc Pagé
RESPONSABLE DE LA FORMATION - Amel Nouicer



91 HEURES
de formation



Coût de la formation
910 €



PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULES	CONTENU
PRÉPARATION À LA DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEUR	Identification de missions sociales, culturelles et éducatives Repérage des organisateurs et partenaires Connaissances relatives à la réglementation
CONDUITE D'UN SÉJOUR EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEUR	Elaboration d'un projet pédagogique Organisation de la vie collective Gestion du personnel Formation des animateurs Gestion administrative spécifique
RAPPORT DE RÉALISATION	Analyse descriptive du séjour réalisé Analyse financière et ses dysfonctionnements Analyse de gestion du personnel Pratiques d'animation privilégiées Outils pédagogiques exploitables dans le développement culturel

FORMATION EN ALTERNANCE en entreprises

LIEUX DE FORMATION



MJC JEAN MACÉ
38 rue Camille Roy
69007 Lyon

IRPA
FORMATIONS PROFESSIONNELLES
DU SPECTACLE VIVANT &
DE L'ANIMATION CULTURELLE



441 grande rue, 01 700 - Miribel
miribel.irpa@gmail.com
Direction - 06.60.44.71.58
Secrétariat - 06.63.60.21.04

www.irpa-formation.com

 IrpaFormation

 IRPA Formation